

Table des matières

Avant-propos	5
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

MGR MIGNOT, « L'ÉRASME DU MODERNISME »

1. Un évêque français face au modernisme : Mgr Mignot et la conscience moderne	19
2. Mgr Mignot et la question de la vérité ou Saint Pierre et le catéchisme du Concile de Trente	33
3. Alfred Loisy et Mgr Mignot, une amitié paradoxale ?	51
4. Une amitié intellectuelle au risque du malentendu : Mgr Mignot et l'abbé Prosper Alfarc (1905-1910)	71

DEUXIÈME PARTIE

LIBÉRALISME ET PROGRESSISME

5. La première année de la <i>Revue du clergé français</i> : un projet éditorial au service d'une ambition intellectuelle (décembre 1894 - novembre 1895)	95
6. La revue <i>Demain</i> et les débats intellectuels dans le catholicisme en France au début du XX ^e siècle	113
7. Autour de « L'École de Lyon » et de la revue <i>Demain</i> : émergence d'une nouvelle forme d'anticléricalisme croyant ?	145
8. L'abbé Brugere, du publiciste à l'historien	163

TROISIÈME PARTIE
L'ENCYCLIQUE *PASCENDI* ET SES SUITES

9. Il y a cent ans : la réception en France de l'encyclique <i>Pascendi dominici gregis</i>	177
10. La condamnation de la neutralité et des manuels scolaires par les évêques français en 1909	205
11. Le modèle du « bon prêtre » à l'épreuve de la crise moderniste en France	223
12. L'affaire de <i>La Vigie</i> : le cardinal Amette suspect d'indulgence envers le modernisme	245
13. La répression du modernisme en France (1908-1914)	265
Postface : L'hydre moderniste ?	301
Bibliographie sommaire	309
Chronologie sommaire	313

Avant-propos

Cet ouvrage rassemble une série d'articles parus depuis une quinzaine d'années dans différentes publications françaises et étrangères. Ils ont pour sujet des personnages, des événements, des problèmes liés à la crise moderniste en France. Cette crise, qui a ébranlé l'Église catholique dans la décennie qui précède la Première Guerre mondiale, s'enracine dans le long terme.

C'est en effet au lendemain de la tourmente révolutionnaire que s'est progressivement cristallisée la doctrine de l'Église concernant l'attitude à adopter face aux bouleversements de la société et au monde moderne. Deux courants vont s'opposer.

D'un côté le courant contre-révolutionnaire, incarné par Joseph de Maistre, radicalement hostile à l'héritage révolutionnaire, théorise une théologie politique réactionnaire qui va marquer profondément non seulement une grande partie de l'opinion catholique au XIX^e siècle – et au-delà –, mais aussi les théologiens romains. Ce courant de pensée s'emploie à légitimer l'idée que, de la Réforme aux Lumières, en passant par Descartes et Kant, s'est développée une dérive conduisant à privilégier la raison, le libre examen et l'individualisme et que, pour la combattre, il convient de renforcer l'autorité de la papauté et de faire preuve d'intransigeance dans la défense de l'intégrité de la tradition et de la doctrine catholique.

De l'autre, le courant libéral incarné par Félicité de Lamennais, tout aussi ultramontain, mais soucieux d'une part de fonder une « science catholique » susceptible de créer les conditions d'une conciliation de la tradition avec la science moderne et d'autre part de dégager l'Église de toute compromission avec les pouvoirs établis. Le journal qu'il fonde, *L'Avenir*, dont la devise est : « Dieu et liberté », défend la liberté de conscience, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse et la séparation de l'Église et de l'État.

Le modèle intransigeant

Pour des raisons théologiques mais aussi politiques, la papauté condamne de pareilles revendications. Le 15 août 1832, le pape Grégoire XVI rappelle dans l'encyclique *Mirari vos* que « toute nouveauté bat en brèche l'Église universelle » et il dénonce l'indifférentisme, « cette source empoisonnée [d'où] découle cette maxime fausse et absurde ou plutôt ce délire : qu'on doit procurer et garantir à chacun la liberté de conscience », en particulier la liberté de la presse, « la pire de toutes, qu'on ne pourra jamais assez exéquer et maudire ». Cette encyclique pose les fondements du modèle intransigeant qui sera réaffirmé par Pie IX dans l'encyclique *Quanta cura*. Le *Syllabus*, qui l'accompagne en 1864, énumère les principes vis-à-vis desquels il ne saurait être question de transiger. Est considérée comme erronée la proposition selon laquelle « le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, avec le libéralisme et la civilisation moderne ». Cela renforce en France la position des catholiques intransigeants qui voient, dans toute tentative de prendre en compte l'esprit du temps, autant de concessions inadmissibles.

Or à partir des années 1860, l'Église est confronté à la remise en cause par les nouvelles disciplines peu à peu constituées (philologie, archéologie, anthropologie, histoire), qui sortent du cercle restreint des spécialistes pour atteindre le public cultivé, de la prétention de la Bible d'être non seulement le livre le plus ancien, mais encore la source de la vérité sur l'origine de la terre et sur l'histoire de l'humanité. En effet paraissent presque simultanément en 1862 la traduction de *L'origine des espèces* de Darwin et l'année suivante *La Vie de Jésus* de Renan. Ces livres, qui connaissent un grand succès de librairie, remettent en cause, l'un, le récit de la Genèse, l'autre, la divinité du Christ et viennent ébranler la quiétude d'une l'apologétique qui ne faisait que reprendre les schémas de celle élaborée pour répondre à Voltaire. L'Église maintient cependant sa position intransigeante, d'autant plus que cette même année 1863 ont eu lieu deux événements internes à l'Église qui inquiètent encore plus le pape. D'une part, le congrès des catholiques libéraux de Malines durant duquel Montalembert prononce un discours dans lequel il plaide pour la liberté de conscience et la liberté des cultes. D'autre part, un congrès de théologiens allemands animé par le chanoine Ignaz von Döllinger qui met en cause la théologie scolastique et en appelle, au nom de la liberté de recherche dans l'Église, à la théologie positive pour l'étude des dogmes.

Cette stratégie d'opposition intransigeante adoptée par la papauté explique que, durant le XIX^e siècle, le clergé reste dans son ensemble, ignorant des grandes questions soulevées par le progrès des sciences et la mise en œuvre

de la méthode critique. « Trente ans durant, l'œuvre étincelante de Renan n'a pas troublé le bon sommeil du clergé supérieur. La maison brûlait, mais personne ne voyait le feu » constate l'abbé Grosjean en 1907. Les apologistes tentent, tant bien que mal, de rechercher un accord entre les résultats des sciences modernes et les textes bibliques en faisant concorder par exemple les jours de la création avec les ères géologiques. Refuser ce concordisme expose à la mise à l'Index, comme c'est le cas en 1887, pour *Les Origines de l'histoire* de l'historien catholique François Lenormant qui avait osé affirmer dans sa préface que « l'Esprit-Saint ne s'est pas préoccupé de révéler des vérités scientifiques non plus qu'une histoire universelle. »

Toutefois, à partir des années 1880 s'amorce un changement notable, du fait d'une nette inflexion des orientations du Saint-Siège, d'une part, et des opportunités offertes en France par l'extension de la loi Falloux à l'enseignement supérieur, d'autre part.

Léon XIII, élu en 1878, est un intellectuel conscient de l'importance du champ de la pensée pour que l'Église retrouve l'influence perdue depuis le milieu du XVIII^e siècle. Le nouveau pape rompt avec l'attitude défensive de son prédécesseur. Plutôt que de condamner des erreurs, il préfère exposer la doctrine de l'Église et proposer des solutions chrétiennes aux problèmes du temps. L'ouverture des archives du Vatican aux chercheurs est l'un des signes de son intérêt pour les études. Ce changement notable rend possible l'investissement des catholiques dans le domaine des sciences, en particulier de l'histoire. Avec le délai nécessaire pour qu'aboutissent les recherches, c'est à la fin des années 1880 qu'apparaissent les premiers résultats.

En France d'autre part, la loi de 1875 permet la fondation d'universités catholiques à Paris mais aussi en province à Angers, Lille, Lyon et Toulouse. Elles deviennent, dans le cadre de leurs facultés de théologie, des foyers importants de recherche dans les différents domaines des sciences religieuses et de formation d'un clergé plus ouvert aux problématiques contemporaines. Le réinvestissement du front intellectuel se manifeste dans la floraison des revues spécialisées : *Bulletin critique* (1880) de l'abbé Duchesne [1843-1922], titulaire de la chaire d'histoire ecclésiastique de l'Institut catholique de Paris ; *Revue biblique* (1892) du Père Lagrange [1855-1938], fondateur de l'École française de Jérusalem ; *Enseignement biblique* (1892), puis la *Revue d'histoire et de littérature ecclésiastiques* (1896) de l'abbé Loisy [1857-1940] ; le *Bulletin de littérature ecclésiastique* de Mgr Batiffol [1861-1929], recteur de l'Institut catholique de Toulouse. Se multiplient aussi des revues généralistes qui diffusent dans un public plus large les résultats de la recherche : *Revue du clergé français* (1894) de l'abbé Lacroix [1854-1921], futur évêque de Tarentaise ; *La Quinzaine* (1897) de Georges Fonsegrive [1852-1911], agrégé de philosophie, professeur au lycée Buffon à Paris ;

Demain (1905) de Pierre Jay, journaliste proche des milieux du catholicisme libéral lyonnais.

Très vite cependant, le magistère s'inquiète de conclusions et de la diffusion de ces différentes recherches qui semblent remettre en cause les fondements de la foi. Trois grands domaines font l'objet de débats en ce tournant du XIX^e et du XX^e siècle : celui de la critique biblique, celui de la philosophie et de l'apologétique, celui enfin des rapports de l'histoire et du dogme. C'est d'abord l'application de la méthode historique à la Bible qui pose les problèmes les plus redoutables.

1893 : la première affaire Loisy

L'enseignement de l'abbé Alfred Loisy, professeur d'exégèse à l'Institut catholique de Paris depuis 1889, alarme les responsables ecclésiastiques par la nouveauté des points de vue qu'il défend. Le recteur de l'Institut catholique, Mgr d'Hulst [1841-1896], prend la défense de son professeur dans un article intitulé « La question biblique » publié dans *Le Correspondant* du 25 janvier 1893. L'article veut montrer que les résultats de la méthode historico-critique ne sont pas incompatibles avec l'orthodoxie théologique et qu'il faut laisser travailler les exégètes avant que le magistère fasse œuvre de discernement. Loin d'apaiser les esprits, l'article suscite de vives polémiques. La publication de la leçon de clôture de l'abbé Loisy pour l'année 1893 met le feu aux poudres. L'exégète estime que la question biblique ne doit pas être envisagée d'un point de vue théologique, car la seule vraie question est celle de « la composition et de l'interprétation historique des Livres saints ». C'est donc une question d'histoire à examiner selon la méthode historique. Au passage, l'abbé Loisy signale les points qui lui semblent acquis : on ne peut pas attribuer le Pentateuque à Moïse ; voir dans les premiers chapitres de la Genèse une histoire des origines du monde ; nier que la doctrine religieuse de la Bible a connu un développement réel. Cet article scandalise les évêques protecteurs de l'Institut. Ils obtiennent la démission de l'abbé Loisy qui est nommé aumônier d'un couvent de religieuses à Neuilly. Au même moment, le 18 novembre 1893, l'encyclique *Providentissimus Deus* sur l'étude de l'Écriture Sainte rappelle les principes traditionnels de l'interprétation des textes bibliques. Si la porte n'était pas fermée à la méthode historico-critique, les exégètes catholiques voyaient leurs marges de manœuvre bien restreintes.

1895 : le thomisme contesté

L'exégèse biblique n'est pas le seul domaine dans lequel les positions traditionnelles sont ébranlées. La philosophie alimente également une controverse sur le problème de la connaissance et sur celui de l'apologétique. En 1879, inquiet de l'influence du kantisme sur la pensée contemporaine et de la faiblesse de l'enseignement philosophique dans les séminaires, Léon XIII consacre l'une de ses premières encycliques, *Aeterni Patris*, à la nécessité de restaurer une vraie philosophie chrétienne et donc de promouvoir l'enseignement de la philosophie thomiste. Il s'agit pour le pape de redonner à la philosophie son unité et sa cohérence afin d'ouvrir un dialogue avec la pensée moderne. En France, le poids du traditionalisme oriente le néothomiste vers une hostilité radicale à l'égard de tout ce qui peut apparaître, même de loin, comme la défense du subjectivisme et de l'individualisme. Cependant des philosophes catholiques explorent d'autres voies que celle du réalisme thomiste.

En 1893, la thèse de Maurice Blondel [1861-1949] : *L'Action*, puis l'article paru en 1895, dans les *Annales de philosophie chrétienne* : « Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique et sur la méthode de la philosophie dans l'étude du problème religieux » sont le point de départ d'une controverse théologique sur la question de l'immanence. Face à la difficulté pour l'homme moderne d'accepter une vérité imposée de l'extérieur, Blondel propose de prendre en compte le fait que ce sont la quête d'absolu présente en chaque conscience et la découverte de l'absence de réponse qui ouvrent le cheminement vers la vérité. C'est dire que la révélation religieuse doit être humainement assimilable. Certes Blondel distingue entre la méthode d'immanence qu'il propose et la doctrine de l'immanence qu'il refuse, mais il est aussitôt accusé d'être néokantien par la *Revue thomiste*.

De son côté le Père Laberthonnière [1860-1932] développe une approche plus personnaliste. En l'homme se conjugue une exigence d'autonomie et une aspiration à la communion. Son être est indissolublement intelligence et volonté. Dans son rapport à Dieu et aux autres, il prend une dimension morale qui est au fondement de la foi. Ce « dogmatisme moral » explique l'opposition du P. Laberthonnière à l'intellectualisme thomiste, sa critique du mode d'exercice de l'autorité dans l'Église et son plaidoyer pour la liberté de la recherche intellectuelle, dans les *Annales de philosophie chrétienne* qu'il dirige à partir de 1905.

Ces approches philosophiques qui placent le sujet au centre de la réflexion sont vite suspectes dans la mesure où elles sont, aux yeux des gardiens de

l'orthodoxie, l'expression d'un libéralisme philosophique destructeur de la métaphysique. Le même reproche de céder aux sirènes du kantisme se retrouve dans la controverse de l'américanisme.

1897 : L'américanisme, prélude au modernisme

Les États-Unis ont exercé, tout au long du XIX^e siècle, une réelle séduction sur les libéraux français. En 1835, Alexis de Tocqueville avait souligné dans son livre *De la démocratie en Amérique* le rôle spécifique de la religion aux États-Unis et en particulier celui du catholicisme, à son avis, la religion la plus adaptée à la démocratie, pour peu qu'il parvienne à « se soustraire aux haines politiques qu'il a fait naître ». Durant la dernière décennie du siècle, ce modèle américain d'insertion réussie du catholicisme dans la société suscite en France un regain d'intérêt qui provoque une violente polémique entre libéraux et intransigeants, ouvrant une crise, celle de l'américanisme, qui se présente, à bien des égards, comme la répétition générale de celle du modernisme.

En 1892, les conférences données à Paris par Mgr Ireland [1838-1918], archevêque de Saint-Paul au Minnesota, invitant ses auditeurs à aimer le siècle qui aspire « à la lumière, à la liberté, à la fraternité entre les hommes » suscitent l'enthousiasme des prêtres et des étudiants venus l'écouter. Ces idées ont un écho important en France, car elles rencontrent les efforts de la Démocratie chrétienne qui s'appuie sur l'appel au Ralliement de 1892 (encyclique *Au milieu des sollicitudes*) pour justifier son acceptation de la démocratie et de la république. En 1893, le vicomte de Meaux [1830-1907], gendre de Montalembert, publie *L'Église catholique et la liberté aux États-Unis*, livre dans lequel il soutient que la religion et la démocratie ne sont pas incompatibles, qu'au contraire elles peuvent s'accorder sans rien aliéner de leur indépendance réciproque et donc que leur accord est profitable au progrès de la société et de l'Église. C'est affirmer d'une part, qu'il n'y a pas d'opposition de principe entre la liberté de l'État et celle de l'Église et revendiquer d'autre part, la liberté du croyant en tant que citoyen libre et autonome dans le champ politique.

La même année se tient à Chicago, à l'occasion de l'Exposition universelle, un Parlement des religions auquel participent outre Mgr Ireland, Mgr Keane [1839-1918], premier recteur de l'Université catholique de Washington – qui sera relevé de ses fonctions par Léon XIII en septembre 1896 – et le cardinal Gibbons [1834-1921], archevêque de Baltimore, qui

en bénit l'ouverture. Rapidement soutenue en France par des articles élogieux de la *Revue des Deux Mondes* et du *Correspondant*, l'idée est lancée d'organiser un second congrès lors de l'Exposition universelle de Paris en 1900. C'est l'occasion d'un premier affrontement entre libéraux, qui en sont les chaleureux partisans, et intransigeants, qui en combattent l'idée avec détermination. Le projet n'aboutit pas, en particulier du fait de la réserve exprimée par Léon XIII sur ce type de congrès et de l'hostilité d'une grande partie de l'épiscopat français à commencer par celle du cardinal Richard, archevêque de Paris.

La crise de l'américanisme proprement dit est ouverte par la publication en 1897 de la traduction française d'un livre sur le père Hecker [1819-1888], fondateur des Paulistes, avec une introduction de Mgr Ireland et une préface de l'abbé Félix Klein [1862-1953], alors maître de conférences à l'Institut catholique de Paris. Ce dernier s'était fait connaître du grand public en publiant en 1894, sous le titre *L'Église et le Siècle*, une traduction de quelques sermons et discours de Mgr Ireland. Dans la préface à cet ouvrage il appelait les catholiques français à avoir, face à la société moderne, « l'attitude généreuse et de franche sympathie qui assure aux États-Unis le succès de l'Église ». Sa préface à la traduction de la vie du père Hecker, qu'il considère comme « l'idéal du prêtre pour l'avenir nouveau de l'Église », se présente comme un manifeste en faveur d'une Église moderne adaptée aux besoins du temps présents. Le livre connaît un grand succès de librairie qui témoigne de l'intérêt du public, notamment du clergé, pour les perspectives nouvelles qu'il ouvrait à l'apostolat.

L'enjeu essentiel de la doctrine du père Hecker qui va faire débat porte sur le rapport entre l'autorité de l'Église et la conscience croyante éclairée par le Saint-Esprit et donc sur l'importance respective des vertus « passives » et des vertus « actives ». Considérer que les premières ont eu leur importance dans le passé, mais qu'elles ne sont pas adaptées au monde moderne, c'est remettre en cause le modèle classique de la vie spirituelle et accorder au développement de l'initiative personnelle la priorité sur l'obéissance.

Les intransigeants ne tardent pas à réagir et dénoncent « les illusions d'un kantisme et d'un protestantisme dépourvus de tout principe chrétien », thème que reprendra l'abbé Fontaine en 1902 dans son ouvrage *Les infiltrations kantiennes et protestantes et le clergé français*. Pour l'heure l'abbé Charles Maignen [1858-1937] de la Congrégation des Frères de Saint Vincent de Paul s'emploie à en faire la démonstration dans une série d'articles publiés dans *La Vérité française*, puis rassemblés dans un livre *Le Père Hecker est-il un saint ?* Dans le livre sur le père Hecker, « illuminé subjectiviste » – entendez kantiste – « ce qui est bon n'est pas nouveau et ce qui est nouveau n'est pas bon ». L'américanisme n'est rien d'autre qu'« une machine de guerre, une

sorte de cheval de Troie » destiné à introduire subrepticement dans le catholicisme des conceptions mettant en péril le dogme et la foi, en particulier l'idée que l'Église doit évoluer dans sa doctrine morale et dogmatique pour répondre aux attentes du monde moderne.

Ce livre, auquel le cardinal de Paris refuse l'*imprimatur* (lequel est accordé à Rome par le père Lepidi, Maître du Sacré Palais), enflamme la polémique. Aux protestations des revues libérales qui dénoncent un pamphlet à visée plus politique que religieuse, répond une recension élogieuse du père Martin dans les *Études* du 20 juillet 1898 qui mérite d'être citée, car le jésuite y caractérise l'américanisme comme « un modernisme dont [il] aurait seul le secret », lequel est une tendance qui se manifeste par « l'abandon systématique du dogme au profit de la morale et par l'acceptation d'un évolutionnisme auquel n'échapperait pas la foi catholique elle-même ».

Si le livre sur le père Hecker échappe à l'Index, Léon XIII adresse, le 22 janvier 1899, la lettre *Testem benevolentiae* au cardinal Gibbons dans laquelle il condamne les opinions désignées sous le nom d'américanisme qu'il regroupe sous deux grands chefs d'accusation. D'une part, l'idée que pour rendre plus facile l'acceptation de la vérité catholique « il faut que l'Église s'adapte davantage à la civilisation d'un monde devenu adulte et que, relâchant son ancienne rigueur, elle se montre favorable aux aspirations et aux théories des peuples modernes ». D'autre part l'idée que les vertus « actives » sont seules adaptées au temps présent en sorte que le fidèle guidé intérieurement par l'Esprit Saint peut se passer du magistère extérieur de l'Église et que les vœux religieux « tout à fait contraires au génie de notre époque » restreignent l'activité des membres des différents ordres qui sont donc peu ou pas utiles à l'Église.

Aussitôt Mgr Ireland, qui prend connaissance de la lettre de Léon XIII alors qu'il est à Rome, déclare condamner, lui aussi, toutes les opinions condamnées par le pape et cela d'autant plus facilement qu'il n'a jamais soutenu de « pareilles extravagances ». Le cardinal Gibbons de son côté certifie qu'aucun prêtre ni aucun laïc en Amérique ne professe les opinions censurées, pour la simple raison que jamais le père Hecker ne les a soutenues. Bref, que l'américanisme décrit dans *Testem benevolentiae* est une construction intellectuelle dépourvue de réalité et que, comme l'écrira sous un pseudonyme Mgr Ireland, il était « ignoré en Amérique jusqu'au moment où fut câblée de Rome la nouvelle de sa condamnation ». Pourtant Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, persiste à décrire l'américanisme comme « un système complet où se rencontrent pêle-mêle des opinions relatives au dogme, à la vie chrétienne et religieuse, et aux doctrines démocratiques et sociales », bref comme une véritable hérésie qui voudrait que l'Église se montre plus conciliante avec le monde moderne.

Avec l'américanisme se mettent donc en place les principes interprétatifs qui serviront pour le modernisme : rassembler un ensemble d'initiatives indépendantes les unes des autres pour les condamner comme faisant partie d'un système cohérent dont l'erreur fondamentale est de prétendre adapter la pratique et le dogme aux exigences des consciences modernes.